

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 07 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois d'octobre à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le 30 septembre 2022.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Gérard DELAGNEAU (suppléant de Michel PANNETIER) - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Michel FOURREY - Jacky GUYON - Jean-Luc KLEIN - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PAPINAUD - Gérard RAVELLI (suppléant de Guillaume DUMAY) - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Gilles SACKEPEY - René BOUSSIN (suppléant de Yannick VILLAIN) - Richard ZEIGER

Excusés : Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Jean DESNOYERS - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Bernard HARCHEN - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Gérard MICHAUT - Sébastien SABOURIN

Absents : Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Didier IDES - Philippe LENOIR - Véronique MAISON - Lionel MION

Pouvoirs : Monsieur Jean-Luc PREVOST donne pouvoir à Monsieur Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Richard ZEIGER

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes pour :	31
Votes contre :	-
Abstentions :	-
Ne prend pas part au vote	-

Quorum : conformément au IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, « [...] les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ».

N° 61/2022

Objet : Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets « Rénovation énergétique partielle des bâtiments publics – Bouquet de travaux »

La rénovation énergétique des bâtiments est un axe majeur dans la transition énergétique. Les collectivités territoriales ont un rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs que s'est fixés la France. Pour sensibiliser et inciter les particuliers à s'engager dans une telle démarche de maîtrise de l'énergie, les collectivités se doivent d'être exemplaires dans ce domaine.

Le SDEY a décidé de lancer plusieurs appels à projets afin de renforcer sa politique en faveur des actions de Maîtrise de l'Énergie, avec pour objectif de soutenir financièrement et techniquement les collectivités de l'Yonne dans la réalisation de projets de rénovation de bâtiments publics performants en matière d'efficacité énergétique.

Le règlement d'intervention de l'appel à projet « rénovation énergétique partielle des bâtiments publics – Bouquet de travaux » précise les exigences thermiques à respecter.

Ci-dessous la liste des projets, des collectivités adhérentes au service « Conseil en Energie Partagé », soumis à analyse de la commission « Transition Energétique » :

Collectivité	Projet	Bâtiment	Principaux travaux	Aides SDEY octroyées
SIVOSC Rives de l'Yonne	Rénovation	Ecole Mailly la Ville	<ul style="list-style-type: none"> - Menuiseries - VMC simple flux - Système de Régulation - Pompe à Chaleur - Remplacement luminaires LED 	20 000.00 €
LUCY SUR YONNE	Rénovation	Logement communal	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation murs et combles - Menuiseries - Porte - Volet roulant - VMC - Radiateur à inertie 	8 034.81 €
SOMMECAISE	Rénovation	Maison multi activités	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation murs et combles - Porte isolante donnant sur l'extérieur 	2 546.08 €
PIERRE PERTHUIS	Rénovation	Logement "La Ferronière"	<ul style="list-style-type: none"> - Pompe à chaleur - Système de Régulation - Remplacement luminaires LED 	701.23 €
SAVIGNY EN TERRE PLAINE	Rénovation	Ancienne Ecole -> Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation murs et combles - Menuiseries - VMC simple flux - Chaudière bois 	20 000.00 €
DOMATS	Rénovation	Boulangerie / Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation toiture - Menuiseries extérieures - Ventilation SF - Porte isolante donnant sur extérieur 	5 901.42 €
PARON	Rénovation	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Chaudière Gaz à condensation 	1 276.00 €
				58 459.54 €

L'aide financière sera versée après réception des travaux, sur présentation des justificatifs. Le SDEY se réserve le droit de ne pas verser la subvention ou de réclamer le remboursement de l'intégralité de la somme versée en cas de manquement du maître d'ouvrage à ses obligations stipulées dans le règlement d'attribution.

Vu le règlement d'attribution du SDEY concernant l'appel à projets « rénovation énergétique partielle des bâtiments publics – Bouquet de travaux » ;

Vu le règlement financier en vigueur ;

Vu les demandes d'aides présentées par les communes ;

Vu les avis favorables de la Commission « Transition Energétique » ;

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Approuve** l'attribution des aides ci-dessus mentionnées ;
- **Autorise** le Président à signer tout document afférant à ces dossiers, notamment les conventions de financement et les conventions de CEE.

Fait et délibéré en séance

Le 07 octobre 2022

Le Président

Jean-Noël LOURY




Syndicat départemental
d'Énergies de l'Yonne

4 avenue Foch - 39000 Auxerre
Tél. 03 86 52 22 00 - www.sdey.fr

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le

ID : 089-200047181-20221007-DE61_2022-DE